
[Imprimer](#)

Logement social : 40 millions € en 2021 pour la rénovation énergétique des bâtiments

Image

Le plan de relance prévoit de soutenir à hauteur de 500 millions d'euros les bailleurs sociaux engageant des opérations de rénovation en 2021 et 2022. 445 millions d'euros seront consacrés à des opérations de restructuration ou réhabilitation lourde .

Par ailleurs, **un appel à projet de 40 millions d'euros est dédié à des opérations exemplaires et innovantes de rénovation énergétique**, c'est à dire *"des opérations qui transforment en profondeur les logements concernés, associées à des travaux de rénovation énergétique ambitieux, ciblant prioritairement les passoires énergétiques"*.

L'ensemble des organismes de logement social peut bénéficier de cette aide qui pourra être octroyée en 2021 pour toute opération avec **un ordre de service de commencement d'exécution des travaux signé avant le 31 décembre 2021**.